

L'heure est à la réconciliation

VOTE DE MOUTIER La décision des Prévôtois a suscité une foule de commentaires dans les médias. Petit survol non exhaustif.

PAR PHILIPPE OUDOT

Le résultat d'hier a le mérite de la clarté. A une confortable majorité qui ne laisse place à aucun doute, les Prévôtois ont choisi de rejoindre le canton du Jura par 2114 oui, contre 1740 non. Le oui l'a donc emporté par 54,85% des ayants droit. La presse suisse considère globalement que ce scrutin met un terme à la Question jurassienne et qu'il s'agit désormais de restaurer la confiance pour un nouveau départ.

Le Quotidien jurassien

Dans son éditorial, Rémy Chételat, rédacteur en chef du Quotidien jurassien, souligne «l'écart de voix nettement supérieur à celui du premier scrutin (474 contre 137) qui fait que Moutier est définitivement une ville jurassienne, bientôt rattachée au canton du Jura». L'éditorialiste salue «le travail des militants qui ont misé sur la continuité de leur victoire de 2017, avec une propagande efficace, dynamique, enthousiaste».

Et même si les antiséparatistes ont changé leur stratégie avec le message positif de Moutier-Plus, loin des outrances d'il y a quatre ans, «le message a été fort peu entendu». Rémy Chételat se demande même si Moutier-Plus n'en a pas trop fait: «Peut-être qu'en s'affirmant clairement probernois plutôt que non séparatiste, en hissant le drapeau bernois plutôt que le sourire jaune d'un smiley, les arguments auraient mieux passé. Dans un référendum d'essence identitaire, afficher clairement le symbole de son combat est préférable à dissimuler son visage».

Vu la netteté du résultat, Rémy Chételat considère la sanction populaire comme «incontestable et irréversible». Il appelle «Berne à reconnaître sa défaite et à laisser Moutier vivre sereinement son indépendance. C'est indispensable pour que la ville entreprenne sans tarder le nécessaire travail de réconciliation.»

Le Temps

Dans son commentaire, Alexandre Steiner constate que «sous réserve de procédures juridiques qu'il sera difficile de faire aboutir au vu du résultat, la Question jurassienne se voit réglée sur le plan institutionnel». Il note toutefois que le chemin de la sérénité sera long. «Trois campagnes successives (2013, 2017, 2021) ont ravivé les tensions et les rancœurs au sein d'une population et d'une classe politique tiraillées entre deux identités depuis des décennies.»

Alexandre Steiner rappelle aussi que le 24 novembre 2013, Moutier avait été la seule commune à dire oui à une union avec le canton du Jura. A l'époque, souligne le commentateur, «le maire autonomiste de l'époque, Maxime Zuber, avait déclaré que «Moutier n'est pas encore jurassienne, mais n'est plus bernoise». Ce dimanche, Moutier est devenue jurassienne, mais près de la moitié de sa population se sent encore bernoise. Les autorités communales à majorité séparatiste ne devront pas minimiser cet état de fait, et encore moins le négliger lorsqu'il s'agira de reconstruire un climat politique sain, essentiel pour l'avenir de la ville.»

Le commentateur appelle les deux cantons à tenir leurs promesses. En particulier à «respecter l'engagement pris en 2012 pour que les deux régions puissent enfin aller de l'avant sans crainte de voir ressurgir les fantômes du passé».

24 Heures

Dans le quotidien vaudois, tout comme dans la Tribune de Genève, le commentateur Sébastien Jubin souligne que «pour la huitième fois, Moutier s'est prononcé sur son appartenance cantonale. Mais pour la première fois, le score est sans appel et suffisamment net pour ne plus laisser de place à cet insoutenable et usant doute. Pour tout un peu-



Pour les commentateurs, après cette décision claire de dimanche, la Question jurassienne est désormais réglée. KEYSTONE

ple, fatigué et parfois meurtri par toutes ces années de combat, l'exercice de démocratie est réussi.»

Au vu de la clarté du résultat, l'éditorialiste juge d'éventuels recours peu probables. D'ailleurs, souligne-t-il, «les signaux envoyés par le camp antiséparatiste, ainsi que les déclarations officielles du Gouvernement bernois permettent de dire que la messe est dite». Et d'appeler toutes les parties à songer à la réconciliation.

Der Bund

De son côté, le journal bernois souligne que la perte de Moutier affaiblit la minorité francophone. «Les habitants du canton de Berne doivent se rappeler que cette minorité s'est battue pour rester bernoise, afin que Berne reste un canton bilingue, qu'il puisse être un pont entre la Suisse alémanique et la Suisse ro-

mande. Les cantons linguistiquement mixtes ont un rôle d'amortisseur entre les régions linguistiques et sont précieux pour la cohésion d'une Suisse fondée sur la volonté politique.»

Berner Zeitung
Dans son commentaire, le rédacteur de l'autre quotidien de la capitale, Stefan von Bergen, constate que le verdict des urnes est certes clair, mais il n'est resté pas moins un léger doute: après l'annulation de vote de juin 2017, le registre électoral a-t-il vraiment été tenu correctement cette fois-ci? Quoi qu'il en soit, l'éditorialiste estime que «cette fois, c'est le peuple, et pas les tribunaux, qui devrait avoir le dernier mot». Mais si, pour la majorité des Prévôtois, la décision de rejoindre le canton du Jura est la réalisation d'un rêve de longue date, pour le Jura bernois, le départ prochain de la principale commune est indéniablement une perte. Et pour le canton, qui dit tenir à son bilinguisme, c'est un appel à mieux prendre en compte sa minorité francophone. Stefan von Bergen affirme que le prochain départ de la cité prévôtoise met non seule-



L'écart de voix nettement supérieur à celui du premier scrutin fait que Moutier est définitivement une ville jurassienne, bientôt rattachée au canton du Jura.»

RÉMY CHÉTELAT
RÉDACTEUR EN CHEF DU QJ

ment un terme à la Question jurassienne, mais qu'il peut également être une chance. En effet, souligne le commentateur, cela devrait permettre de normaliser les relations entre les cantons de Berne et du Jura, qui étaient empoisonnées par ce conflit.

C'est maintenant au canton du Jura et aux mouvements de lutte de tourner la page, de mettre fin à leur rêve d'un grand Jura et d'admettre que la Question jurassienne est définitivement close. Le Jura devra aussi se montrer à la hauteur de ses promesses et prouver que Moutier «Cœur de Jura» n'est pas qu'un slogan creux et donc que la cité n'est pas condamnée à vivre dans l'ombre de la capitale Delémont.

Arcinfo

Dans son commentaire, Lea Gloor constate que ce résultat, largement plus significatif que celui de juin 2017, met fin à la Question jurassienne. «Dimanche, 374 bulletins départageaient les autonomistes des antiséparatistes. Probablement trop pour aller chercher la petite bête.» Cela dit, elle observe que ce résultat n'effacera pas les décennies de lutte ou de ressentiments de chacun. Citant le président de l'UDC du Jura bernois Patrick Tobler, elle constate que la ville de Moutier restera durablement déchirée.

Bieler Tagblatt

La commentatrice Sarah Grandjean constate que le résultat des urnes est plus net qu'attendu «ce qui devrait rendre le verdict des urnes inattaquable, même si des irrégularités devaient être constatées». Elle estime aussi que la décision des Prévôtois constitue

aussi une leçon pour le canton de Berne, qui a trop tendance à déconsidérer sa population francophone. «Cela doit changer pour éviter qu'à l'avenir, d'autres communes ne cherchent à rejoindre le canton du Jura», avance-t-elle.

Pour Sarah Grandjean, si Berne veut continuer à rester un canton bilingue, il doit mieux prendre en compte les revendications de sa minorité francophone. Et le départ de Moutier n'y change rien.

Luzerner Zeitung

Dans son commentaire, Lucien Fluri constate que la démocratie permet de résoudre des conflits, même s'ils durent depuis des décennies. Il note cependant que la démocratie est fragile et qu'il suffit de peu de chose pour ébranler la confiance des citoyens. Preuve en sont les irrégularités qui ont entaché le scrutin de juin 2017.

«La confiance des citoyens dans les institutions est indispensable pour que vive la démocratie. Dans ce contexte, il faut tresser une couronne aux antiséparatistes, qui ont démontré qu'ils étaient de bons démocrates: ils étaient certes déçus d'avoir perdu, mais ont accepté la défaite.»

Neue Zürcher Zeitung

Le quotidien zurichois s'inquiète, lui aussi, de la perte d'influence de la partie francophone dans le canton de Berne, accélérée par le départ de Moutier. «Moins il y a de francophones dans le canton, plus le maintien du bilinguisme coûtera cher par habitant», affirme le journal. «Pour la partie francophone de Berne, la décision de Moutier marque le début d'une période difficile.»

Deux tiers des votants pour changer de canton

Chat échaudé craint l'eau froide. Au lendemain du vote de Moutier de dimanche, neuf membres de la Députation ont déposé une motion portant sur les dispositions légales concernant l'appartenance cantonale. Pour qu'un vote sur un changement d'appartenance cantonale d'une commune bernoise puisse être accepté, ils exigent une majorité qualifiée de deux tiers des votants.

Les élus, à savoir Jean-Luc Niederhauser, Virginie Heyer, Pierre-Yves Grivel (tous trois PLR), Etienne Klopfenstein, Anne-Caroline Graber, Roland Benoit, Marc Tobler (tous quatre UDC), Moussia de Watteville (Les Verts) et Christine Bühler (Le Centre), estiment en effet que «les votes touchant à l'appartenance cantonale des communes sont souvent très émotionnels et divisent durablement les populations, particulièrement lorsque le résultat d'un vote s'approche de la parité. Il est plus facile d'accepter le résultat des urnes lorsque la majorité l'emporte à 67% des voix

Transformer cette défaite en victoire

MARIO ANNONI S'il regrette évidemment le départ de Moutier, l'ancien conseiller d'Etat soutient que désormais, la mission de chaque Jurassien bernois consistera à transformer cette défaite en victoire. Pas évident?

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Il a présidé Pro Helvetia. Il occupe désormais les mêmes fonctions à la tête de la RTSR. L'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni suit cependant avec intérêt l'actualité du Jura bernois, une région où il s'implique encore énormément sur le plan culturel. Fatalement, il a pris acte avec regret du départ de Moutier. On lui a quand même demandé si cette situation nouvelle pouvait représenter une chance pour un Jura bernois qui trouverait enfin une occasion de s'affirmer et de s'épanouir.

«Ce n'est pas une question, c'est une vérité! Et surtout notre mission à tous. A nous de transformer cette défaite en victoire», s'exclame notre interlocuteur. Par contre, ajoute-t-il, on peut aussi appréhender la question de deux manières. «On peut déjà souligner que nous avons besoin de Moutier dans le Jura bernois pour une question de répartition des forces. La loi sur le statut particulier tenait compte de cette force en nous accordant douze députés. Telle était la thèse actuelle et historique jusqu'à maintenant.»

Reste que tout cela est battu en brèche par le vote: «Dimanche, le souverain a accordé davantage de poids à l'histoire immédiate et la communauté linguistique avec Delémont. Dorénavant, il nous faudra bien faire avec. Oui, le Jura bernois va au-devant de grands défis. Il devra s'organiser sans Moutier, trouver les solutions qui lui permettront de maintenir ses qualités et sa culture francophone.» Mario Annoni ajoute que la région devra conserver une administration de proximité et développer des projets, de façon à ce que le Jura bernois soit toujours considéré comme un territoire de langue française, notam-

ment par rapport à la Romandie: «Ce ne sera pas facile. La classe politique devra faire face à un sacré défi. Elle n'a pas beaucoup de temps à disposition. Reste que le départ de la ville devra coïncider avec le renforcement de la région. La communauté doit devenir plus forte, dès lors qu'elle ne sera plus tiraillée par Moutier qui jouait plusieurs cartes à la fois. Les choses ont désormais le mérite d'être claires.»

L'ancien conseiller d'Etat juge que Moutier va également au-devant d'un grand défi. Elle devra en effet trouver sa place dans le Jura, notamment par rapport à Porrentruy: «Ce ne sera pas évident, mais cela ne nous regarde pas. Nous avons suffisamment de problèmes pour nous occuper. Et il conviendra d'être ambitieux.»

Ce redéploiement, court-on le

Pour Mario Annoni, la classe politique devra faire face à un sacré défi...

risque de le faire avec moins de députés, voire sans conseiller d'Etat du Jura bernois?

«Si, a contrario, la présence d'un conseiller d'Etat du Jura bernois n'était légitimée que par la présence de Moutier, cela serait extrêmement paradoxal. Est-ce que ce droit sera étendu aux autres francophones du canton? Certes, il faudra toujours un Romand ou une Romande au gouvernement. Mais nous avons déjà connu des problèmes quand Benjamin Hofstetter avait été élu. Il n'était pas ressortissant du Jura bernois.» Alors, l'ancien magistrat s'interroge: est-ce qu'un Romand

de Bienne ou de Berne pourrait faire l'affaire: «Si nous élargissons ce droit à tous les Romands, est-ce qu'un Jurassien bernois aura encore une seule fois une chance par rapport à un Biennois ou un Bernois?»

Question de territoire

Visiblement, notre interlocuteur en doute. Mais il y a encore plus grave, selon lui: «Si on ne limite plus ce droit à un territoire, comment pourra-t-on prendre en compte les voix des francophones? A Bienne, par exemple, faudrait-il distribuer un bulletin rouge aux Alémaniques et un bleu aux Romands? Actuellement, ce siège est réservé à un territoire, le Jura bernois. A cette région de trouver des gens à la hauteur pour la représenter. Personnellement, j'aimerais conserver cette spécificité, tant il est vrai qu'elle est liée à un territoire.»

S'agissant du nombre de députés, l'homme est moins catégorique: «Est-ce que nous pourrions encore justifier nos douze mandats? S'agissant du Conseil exécutif, l'affaire est à la fois politique et territoriale. Pour la Députation, il n'est question que de proportionnalité. Pour ma part, si le Jura bernois devait perdre deux ou trois députés, les conséquences seraient moindres que la perte de son siège au gouvernement.»

Cela dit, le Neuchâtelois estime que le problème majeur du Jura bernois, dans les cinq prochaines années, consistera à réorganiser le déploiement de ses infrastructures. Et, insiste-t-il, il aura tout intérêt à se réinventer et à proposer des solutions du sérail. L'homme demande même de se méfier du canton, qui aura peut-être tendance à privilégier l'efficacité à la politique régionale.



Mario Annoni: le Jura bernois va au-devant de grands défis. ARCHIVES

La fin de l'interjurassien?

L'avenir de l'interjurassien? «L'interjurassien, c'était Moutier. De mon côté, j'ai des doutes pour la suite. Il y aura toujours des collaborations. Mais pour le reste? Avec le départ de la ville, cette dimension perd un peu sa raison d'être. Bien sûr, il n'est pas question de fermer totalement la frontière.» Revenant sur la campagne de MoutierPlus, l'ancien conseiller d'Etat la qualifie d'intelligente: «J'attendais dès lors un résultat plus serré. Mais c'est en 2013 que nous avons perdu Moutier, quand tout le Jura bernois devait se prononcer. A ce moment-là, il aurait juste fallu axer la campagne sur la ville, de manière sympathique, comme aujourd'hui.»

Maintenant que le coche est raté, il conviendra de ne faire la tête à personne, de regarder où sont nos intérêts et d'avoir une politique conforme à cela: «Nous restons une région attractive. Beaucoup de gens viennent notamment s'établir

dans la vallée de Tavannes. Nos projets industriels sont valables et notre discipline de travail est remarquable. Surtout, le Jura bernois offre une très bonne formation technique dans ses établissements, ce qui est indispensable si nous voulons conserver nos forces vives.» Reste à évoquer le fameux partage de la dépouille prévôtoise. «C'est là que nous devons nous comporter comme des grands, assène Mario Annoni. Il conviendra de raisonner en termes Jura bernois. Et surtout d'opter en faveur d'endroits accessibles, bref d'avoir de la discipline et de la jugeote. Notre région a désormais un avantage: elle est débarrassée des sempiternelles remises en question territoriales. Nous devrions donc pouvoir éviter une politique de chapelles.» Et ne rien donner à Bienne? Ainsi interpellé, Mario Annoni demande de ne pas avoir de réflexe antibiennois: «Après tout, Le Journal du Jura est à Bienne et cela ne fait de mal à

personne! Bref, les Biennois ne sont pas des ennemis, même s'ils ont toutes les peines à prendre des décisions «Zukunft orientiert», comme on dit, quitte à refuser les 500 millions du dossier Agglolac. En fait, le seul projet de ces dernières années à Bienne se situe au niveau du retour de la Gurzelen à une agriculture du 19e siècle... Le reste, les grands projets, les plans de quartier, les stades, ça remonte à l'ère Stöckli.»

La fin de la guerre

Aujourd'hui, l'homme constate que ces villes attendent des indemnités pour leurs fonctions de centre de la part des villages, mais qu'elles veulent rendre leur centre inaccessible. Et que dire de ceux qui veulent recréer les villages en ville? Autant rester dans son village!

«Allez! trêve de préjugés. Le Jura bernois a du pain sur la planche. Mais sa réorganisation sera plus intéressante que la guerre des tranchées.»

«Il faut également faire parler l'émotion et les symboles, si on veut que la mayonnaise prenne...»

Enfant de Tavannes, ancien conseiller municipal et député à Bienne, l'historien Pierre-Yves Moeschler a toujours été un observateur attentif de la Question jurassienne.

Le départ de Moutier est-il paradoxalement une chance pour l'affirmation et l'épanouissement du Jura bernois?

C'est une perte pour cette région. On ne peut que porter un regard négatif sur cette évolution. C'est cependant le fruit d'un long processus. La démocratie a parlé et il n'y a pas de regrets à avoir. Cela dit, le Jura bernois ne perd pas seulement 7400 habitants, mais aussi un centre culturel et administratif important. Cette région devra se réorganiser et repenser ses fonctions politique, culturelle et administrative.

Y a-t-il un risque que le nombre des députés du Jura bernois soit remis en cause, et que le siège francophone au gouvernement ne soit plus l'apanage du seul Jura bernois?

Le gouvernement et la majorité du parlement se sont montrés très clairs à ce propos. Le danger est minime. Tout reste néanmoins possible. Mais, pour l'instant, je ne crois pas à un changement.

De votre côté, estimez-vous que le siège francophone au gouvernement devrait aussi pouvoir être occupé par un citoyen biennois?

Les relations entre les différents Romands du canton sont parfois bien compliquées. Mettre tous les francophones dans un même paquet ne serait pas optimal en matière de sérénité. Reste qu'à long terme, il faudra que tel soit le cas, même si l'exercice s'avérera difficile. Aujourd'hui, ce ne serait pas opportun d'un point de vue politique de rompre une lance en faveur de cette évolution. Mais cette thématique reviendra sur la table un jour ou l'autre. Voyez-vous, le Jura bernois a certes réaffirmé son appartenance au canton de Berne, mis il se considère toujours plus comme un cas particulier que franchement bernois. La notion de peuple jurassien a bien sûr été biffée de la Constitution après les plébiscites. Mais, dans cette région, on est visiblement toujours imprégné de cette particularité. A savoir que les droits du Jura bernois vont plus loin que la langue. Si tel n'était pas le cas, on pourrait alors



Pierre-Yves Moeschler: une vision pour sa région. STÉPHANE GERBER-A

ouvrir une porte aux francophones de Bienne et de Berne. Les trois anciens districts considèrent toujours que leur histoire est différente, alors que plus personne ne fait référence au passé.

Bon, les relations compliquées entre périphérie et ville sont partout difficiles. Elles le sont encore davantage ici à cause du bilinguisme et aussi de l'histoire du Jura et du Jura bernois. **Forcément, vous avez entendu parler de la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois...**

C'est une excellentissime initiative! Le Jura bernois doit affirmer son identité de manière plus forte. Personnellement, je me suis beaucoup engagé à ce propos, notamment au niveau de la Journée des 100 au CIP. Cette initiative a fait figure de réveil, mais la pandémie a fait que nous ne nous sommes plus beaucoup manifestés. Il y a une complémentarité à soigner avec les idées issues de la CEP. Dans ce pays, il faut mettre l'accent sur les idées. Ce dialogue est nécessaire, parce qu'il s'adresse à la société civile tout entière. J'admets que dans le Jura bernois, on aime le concret. C'est pourquoi on est séduit par ce projet de bâtiment à Sonceboz, à l'ancienne Couronne, qui fera office de porte d'entrée de ce coin de pays. Personnellement, je suis d'avis qu'il faut également faire parler les émotions et

les symboles si on veut que la mayonnaise prenne. Ici, nous n'avons même pas d'emblème et c'est dommage. **Le partage de la «dépouille» prévôtoise ne risque-t-il pas de susciter de nombreuses querelles entre communes, voire entre le Jura bernois et Bienne?** Cela rejoint ce que je vous disais. Et c'est extrêmement important. Est-ce qu'on va disperser les institutions dans des endroits où l'on trouve des locaux à bon marché? Où va-t-on opter pour un véritable dessein politique, avec un centre fort? Personnellement, je porterais mon choix sur une grande usine désaffectée, comme l'antique Tavannes Watch, où on investirait de manière conséquente. On pourrait signifier ainsi qu'on fait partie d'un même ensemble. Si Moutier s'en est allée, c'est justement pour ça: pour la force d'attraction du Jura et de ses symboles. En matière de symbolique, notre région est plutôt faible. Que l'on se trouve à Saint-Imier ou à La Neuveville, on n'a pas l'impression d'être sur le même bateau. Et je ne parle même pas de Bienne dans le cas présent... **PABR**